

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR IMPRIMÉES

RENOUVELLEMENT :

Pré-demande ANTS effectuée sur le site de l'ANTS à saisir sur :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Ancien titre (carte d'identité ou passeport)

2 photos d'identité récentes et conformes (moins de 6 mois) de 35x45 mm

Justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone, avis d'imposition, taxe d'habitation de moins d'un an)

- pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement + pièce d'identité + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant

Timbre fiscal (uniquement pour le passeport)

- de 86 € pour un adulte
- de 42 € pour un enfant entre 15 et 18 ans
- de 17 € pour les enfants de 0 à 15 ans

POUR LES MINEURS :

- **Pièce d'identité** du représentant légal (original et photocopie)

- En cas de séparation des parents déclarée, **fournir :**

Un jugement de divorce

Une attestation sur l'honneur du parent absent autorisant la production du titre **jointe ci-après** et signée des deux parents

Les justificatifs de domicile des 2 parents

Copie des cartes d'identité des 2 parents

PREMIÈRE DEMANDE OU PERTE/VOL

Les pièces sont identiques en cas de première demande excepté l'ancien titre, remplacé par la **copie intégrale de l'acte de naissance** avec filiation (de moins de 3 mois, à demander à la mairie du lieu de naissance)

Si perte ou vol de la carte d'identité, prévoir 25 € en timbres fiscaux. Une déclaration doit être établie en mairie en cas de perte ou à la gendarmerie en cas de vol.

PROCÉDURE ET INFORMATIONS IMPORTANTES

Étape 1 : **effectuer** sa pré-demande ici : <https://ants.gouv.fr>

Étape 2 : **constituer** son dossier avec les pièces listées ci-dessus

Étape 3 : **prendre rendez-vous** pour le dépôt sur : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Étape 4 : **venir** dans la même mairie pour le dépôt de dossier et le retrait, avec la présence obligatoire de la personne concernée, et en possession des pièces **IMPRIMÉES** listées ci-dessus.

En cas de difficulté, **la maison France Services de Thorens-Glières**, basée à l'agence postale de Thorens-Glières, pourra vous aider dans toutes vos démarches.